

N°1350

du 07  
JUILLET  
2020



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

## ECONOMIE

P.3

Prévue pour faciliter la collecte des taxes, tracer les produits...

**L'entrée en vigueur du marquage fiscal sécurisé et obligatoire repoussée au 1<sup>er</sup> septembre**

## COOPERATION

P.7

Par une alliance entre la Soka Gakkai et l'OIBT (don de 10 millions de yens)

**Des forêts vont être restaurées dans les préfectures de Blitta et des Lacs**

## EDUCATION

P.6

■ Analyse des systèmes éducatifs pour l'année 2019

**L'élaboration du rapport national d'évaluation du Togo à entamer**

■ Les dates des différents examens nationaux sont connues

## AUTOMOBILE

P.6

Japan Motors Togo ramène la marque Peugeot au Togo

## P.3 Droits de l'Homme

# LA CNDH PUBLIE SON RAPPORT 2019



Mme Nakpa POLO, Présidente de la CNDH

*La Commission  
a reçu 107  
requêtes et  
s'est autosaisie  
dans 03 affaires*

P.4 En lien avec le Coronavirus

- Plan International Togo va intensifier ses actions sur le terrain contre le mariage précoce en période Covid19
- De jeunes entrepreneurs reçoivent le soutien de l'UE pour la Prévention de la COVID-19 et fabrication de masques à bas coûts

P.4 Protection des habitants vulnérables sur le littoral togolais

**Des travaux d'urgence prévus contre l'érosion des côtes entre Gbodjomé et Agbodrafo**

## AZIMUTS INFOS

## Covid-19 : un indice sur la prédisposition des hommes à la maladie

Dans les services de réanimation, les patients les plus gravement malades sont souvent des hommes. Ils représentent plus de la moitié des victimes de l'épidémie. Comment expliquer ce phénomène ? Une publication scientifique souligne la prévalence d'une enzyme dans le plasma de la gent masculine.

Avec le nombre important de personnes infectées par le SARS-CoV-2, il est possible de dégager un profil type d'une personne particulièrement vulnérable à la Covid-19. Les hommes de plus de soixante ans semblent plus enclins à contracter des formes sévères de la maladie, surtout s'ils souffrent également d'autres maladies chroniques comme l'hypertension, une insuffisance cardiaque ou le diabète. Le dernier rapport hebdomadaire de l'OMS sur l'épidémie indique que 60 % des morts étaient des hommes. Mais existe-t-il une réalité physiologique derrière ce constat ?

Dans une publication parue dans European Heart Journal, une équipe de chercheurs, menée par une université néerlandaise, pense avoir mis le doigt sur un élément qui pourrait expliquer cette différence. Les hommes possèdent une concentration plus importante d'ACE2 dans le plasma que les femmes.

## Plus d'angiotensine dans le plasma des hommes

L'enzyme ACE2 (angiotensin-converting enzyme 2 ou angiotensinase) est la porte d'entrée du coronavirus quand celle-ci est incluse dans la membrane plasmique d'une cellule. Mais elle peut aussi se trouver sous une forme libre, en circulation dans le plasma sanguin.

Or, les fortes concentrations plasmatiques d'ACE2 sont connues pour augmenter le risque d'infarctus. Les chercheurs ont donc comparé le taux d'ACE2 dans le plasma entre des hommes et des femmes souffrant d'insuffisance cardiaque.

Deux cohortes indépendantes ont été comparées chacune composée de plus de 1.000 hommes et plus de 500 femmes de toute l'Europe. Les participants souffrent tous d'insuffisance cardiaque mais n'ont pas été infectés par le SARS-CoV-2. La concentration d'angiotensine a été mesurée par une technique immuno-enzymatique dans des échantillons de plasma.

Dans les deux groupes analysés, la concentration d'ACE2 est plus grande chez les hommes que chez les femmes. Une concentration relative plasmatique moyenne de 5,46 pour les hommes et 5,16 pour les femmes. Dans la conclusion de cette étude, les scientifiques suggèrent que " cela pourrait expliquer pourquoi les hommes sont plus sensibles à l'infection au SARS-CoV-2 et à ses conséquences."

Les scientifiques suggèrent également que les fortes concentrations d'angiotensine circulante pourraient aussi refléter une expression plus importante d'ACE2 à la surface des cellules. ACE2 est exprimé dans de nombreux organes comme les poumons, le cœur ou encore les testicules. Aucune expérience n'a été faite dans cette étude pour explorer ce lien, il s'agit pour le moment que d'une spéculation.

## Pas d'explication unique

Néanmoins, l'étude a ses limites. Elle ne considère que les patients avec une insuffisance cardiaque, un facteur de comorbidité important dans la Covid-19, mais pas le seul. De plus, comme aucun patient des cohortes n'a été infecté par le coronavirus, il est impossible d'établir un lien direct entre la concentration d'ACE2 dans le plasma et les complications de la maladie.

Enfin, ce n'est sûrement pas l'unique facteur qui explique la différence entre les hommes et les femmes face à la Covid-19. Après 65 ans, le diabète ou les maladies coronariennes sont des facteurs de comorbidité plus fréquents chez les hommes, selon un rapport de 2017 sur l'état de santé des Français émis par le ministère des Solidarités et de la Santé.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Révisé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression

Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication

Hugue Eric  
JOHNSON

Directeur de la Rédaction

Jean AFOLABI

Rédaction

Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA

Service photographie

Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature

LAWSON Laté

Graphisme

Guillaume BOGLA

## Télévision

## La série documentaire " Autres soleils d'Afrique " bientôt tournée à Lomé

L'OIF, le Conseil International des Radios Télévisions d'Expression Française, Enjeux Télévision à Bruxelles, et Nokoue Medias Industries sont en partenariat pour la production d'une série de documentaire portant sur l'histoire de l'Afrique. Justement nommé " Autres soleils d'Afrique ", la série documentaire a pour objectif la " réinvention de l'Afrique ". En réalité, il ne s'agit pas d'une histoire de fiction mais de rabattue dans les médias comme au cœur des ténèbres, pour parler Joseph Conrad. Sortir du train-train quotidien des coups d'Etat, des guerres civiles, de la famille, etc pour parler de l'Afrique telle qu'elle



existe en réalité depuis la nuit des temps.

Porté par le Béninois Kinoss Dossou et le Mauricien Selven Naidu, les organisent à ce que " que tous les sujets traités se révèlent

d'une modernité insoupçonnée malgré leur mise sous manteau. Ils sont d'ailleurs de plus en plus reconnus car jusqu'à maintenant, il s'agit d'une appropriation culturelle qui ne dit pas son nom et qui n'en

finit pas d'inquiéter..."

Avec cette première saison, les équipes de production vont parcourir 8 pays d'Afrique, dont le Togo, et 3 d'Europe et des Amériques afin d'encourager le public à réinventer son regard sur l'Afrique.

Il s'agit d'une œuvre ambitieuse, visionnaire qui se déclinera en six séries de 26 minutes. " Aussi longtemps que les lions n'auront pas leur historien, les récits de chasse tourneront toujours à la gloire du chasseur tant que les chasseurs raconteront ", dit le proverbe. Nous y voilà avec les Africains qui veulent raconter leur propre histoire, par-delà les livres.

## Patrimoine

## L'Unesco met en garde contre le trafic illicite des biens culturels en provenance d'Afrique

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture appelle à la plus grande vigilance après avoir été saisie de nombreux signalements d'escroquerie et de trafic illicite de biens culturels en provenance d'Afrique, selon un communiqué. D'après le communiqué, ces trafics de biens culturels sont réalisés sous le couvert de faux documents, en vertu desquels l'UNESCO autoriserait ce commerce et certifierait même la valeur de collections.

Les trafiquants usent de la malice en bidouillant frauduleusement " le nom et le logo de l'UNESCO ", en utilisant parfois de fausses cartes professionnelles ou en usurpant le nom de fonctionnaires en poste. Les victimes, résidentes en France, " ont souvent des liens avec des

pays d'Afrique francophone et pensent connaître les pratiques locales". Le montant cumulé des préjudices est estimé à plus d'un million d'euros, selon le communiqué.

L'Unesco se le réserve le droit de poursuivre en justice pour mettre fin à ces fraudes et fausses représentations. Pour la Directrice générale de l'UNESCO, Audrey Azoulay, " le trafic illicite des biens culturels est un fléau mondial, lucratif, le plus souvent lié aux autres filières du crime organisé, y compris le financement du terrorisme. Il affecte toutes les régions du monde notamment l'Afrique. Ces malversations constituent une atteinte à la culture", souligne-t-elle.

L'Unesco a organisé en partenariat avec ses partenaires - l'Organisation internationale de police cri-



minelle (INTERPOL), l'Organisation mondiale des douanes, le Conseil international des musées (ICOM) et la Convention UNIDROIT, plus de 80 sessions de formation et de renforcement des capacités auprès des représentants des États et de leurs ministères concernés, des services de police et des douanes, et des professionnels de musées.

L'Organisation met à la disposition des États des connaissances essentielles sur les normes juridiques, des données de référence sur les trafics, une base de données de lois nationales, ainsi que des outils pratiques. L'UNESCO ne délivre aucun certificat ni aucune autorisation de commercialisation de biens culturels.

## Nécrologie

## L'immense compositeur Ennio Morricone est mort

Le maestro Ennio Morricone est décédé dans la nuit de dimanche à lundi à l'âge de 91 ans, annonce les médias italiens. Cet immense compositeur, producteur et chef d'orchestre italien est connu dans le monde entier pour ses nombreuses compositions pour le cinéma, notamment pour les films de son ami Sergio Leone. On notera notamment celles pour Le Bon, la brute et le truand, Il était une fois en Amérique ou encore plus récemment les Huit Salopards de Quentin Tarantino pour lequel il a



reçu l'oscar de la meilleure musique de film en 2016.

Ennio Morricone est décédé

dans une clinique de Rome où il était hospitalisé à la suite d'une chute ayant provoqué une fracture

du fémur, selon les médias italiens. Ennio Morricone " s'est éteint à l'aube du 6 juillet avec le réconfort de la foi ", indique un communiqué de l'avocat et ami de la famille Giorgio Assuma, cité par les médias. Il est resté " pleinement lucide et d'une grande dignité jusqu'au dernier moment ", affirme le communiqué. " Adieu maestro et merci pour les émotions que tu nous a offertes ", a notamment réagi sur Twitter Roberto Speranza, ministre de la Santé.

## France

## Coronavirus : Le musée du Louvre a rouvert, mais l'affluence patine

Après trois mois et demi de fermeture le Louvre, musée le plus visité au monde qui n'avait jamais fermé si longtemps depuis la Seconde Guerre mondiale, rouvre ce lundi ses portes au public mais sans l'affluence des grands jours. Le Louvre, qui a perdu 40 millions d'euros de recettes durant le confinement, se voit privé des foules habituelles de touristes étrangers. Pour l'instant seuls les Européens des pays proches pourront com-

mencer à revenir. A savoir que 75% du public du musée est habituellement formé d'étrangers. La direction s'attend à trois années difficiles.

Les premiers visiteurs ont pu entrer dès 9 heures grâce à un dispositif longuement étudié pour éviter tout incident sanitaire. Les équipes logistiques se montrent confiantes car les lieux sont très spacieux. L'accès devant la Pyramide est prévu sur trois files, chaque

visiteur devant avoir apporté son masque : il y aura ceux qui viendront pour leur rendez-vous horodaté qu'ils auront réservé sur internet depuis le 15 juin, ceux qui arriveront à l'avance pour un horaire ultérieur réservé, et, enfin, ceux qui viendront, sait-on jamais, dans l'espoir de trouver des places.

Les salles les plus fréquentées comme celles de la Joconde, la Vénus de Milo ou la Victoire de

Samothrace, seront ouvertes de même que celles abritant des collections très populaires auprès du public de la région parisienne comme les Antiquités de l'Égypte, de la Grèce et de Rome. Mais environ 30% des collections ne seront pas accessibles dans les premières semaines et mois, comme la sculpture française du Moyen-âge et de la Renaissance ou les arts d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques.

Droits de l'Homme

## LA CNDH PUBLIE SON RAPPORT 2019

## La Commission a reçu 107 requêtes et s'est autosaisie dans 03 affaires

Au cours de l'exercice 2019, outre les saisines dont elle a été l'objet, la Commission nationale des Droits de l'Homme, CNDH, a eu à mener des activités d'observation lors des manifestations publiques et pendant les processus électoraux. Elle a enregistré au cours de cet exercice, cent sept (107) requêtes auxquelles s'ajoutent seize (16) requêtes des années précédentes. Elle s'est autosaisie dans trois (03) affaires.

Eric J.

Comme à l'accoutumée, la région maritime a enregistré le plus grand nombre de requêtes (76). Le rapport explique cela s'explique par le fait que le siège de la Commission est basé à Lomé, la capitale du pays où se concentre la plupart des services publics. De plus, la majorité des citoyens est plus instruite et connaît plus ou moins ses droits. La région maritime est suivie de celle de la Kara (11), de la Savane (10), de la Centrale (5). La région des plateaux, subdivisée en deux antennes, Plateaux-Est (3) et Plateaux-Ouest (2) enregistrent un nombre peu élevé de requêtes. Cela peut s'expliquer par le fait qu'il s'agit d'une nouvelle antenne mise en service seulement en juin 2019, lit-on dans le rapport.

Selon la CNDH, les requêtes reçues par la Commission ont mis en cause aussi bien des administrations publiques, des administrations privées que des

personnes physiques.

Au niveau des administrations publiques, le ministère de la sécurité et de la protection civile est celui qui est le plus mis en cause avec trente-cinq (35) allégations soit 38,46% de la totalité des saisines. « La plupart des allégations ont trait à des mauvais traitements, des atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique », fait-on savoir. Il est suivi par le ministère de la justice avec seize (16) requêtes soit 17,58% portant essentiellement sur des détentions arbitraires et des dénis de justice. Viennent enfin le ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales avec douze (12) requêtes soit 13,18% et le ministère de l'économie et des finances avec neuf (09) plaintes soit 09,89%. « Si pour le ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, les requêtes ont trait principalement aux entraves à la

succession au trône royal (chefferie traditionnelle), pour le ministère de l'économie et des finances, elles sont liées à la sécurité sociale (pension de retraite) et aux atteintes au droit à la propriété (expropriation) », précise la CNDH.

Traitement des saisines

A en croire la CNDH, sur des cent sept (107) requêtes enregistrées, quatre-vingt-sept (87) ont été déclarées recevables et vingt (20) irrecevables, car ne relevant pas de la compétence de la Commission. Les 87 requêtes recevables ont fait l'objet d'investigations après leur classification.

Comme les années passées, relève la CNDH, les requêtes portent principalement sur les droits civils et politiques (65,51%) et sont relatives pour l'essentiel aux allégations de détentions arbitraires, aux atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique. Relativement aux droits économiques, sociaux et culturels



Mme Nakpa Polo, Présidente de la CNDH

(34,48%), le taux a connu une évolution par rapport à l'année 2018 (15,15%). « Cette hausse peut se justifier par l'intensification des activités de sensibilisation sur cette thématique par les différents acteurs », fait remarquer la commission qui indique qu'au titre de l'exercice 2019, quarante-six (46) requêtes ont été clôturées. A celles-ci s'ajoutent quatre (04) des années précédentes.

Sur les cinquante (50) requêtes

clôturées, vingt et une (21) ont été déclarées non fondées (celles dont les allégations de violation de droits de l'homme ne sont pas avérées après investigations). Au titre de l'exercice 2019, vingt-neuf (29) requêtes ont été déclarées fondées, celles dont les allégations de violation des droits de l'homme contre une administration publique sont avérées.

Au cours de l'année 2019, aux termes de l'article 35 alinéa 3 de

la loi organique de la CNDH, la Commission s'est autosaisie des trois (03) cas, notamment l'affaire A.Z. relative à une manifestation organisée par le Parti national panafricain (PNP) le 13 avril 2019 à Bafilo, l'affaire des revendeuses de tomates au marché d'abattoir à ADAWLATO à Lomé, relative à la suspension de dix-sept (17) femmes revendeuses de tomates pour non-respect d'une décision prise par la Direction de l'Etablissement Public Autonome pour l'Exploitation des Marchés (EPAM) et l'affaire des présumés braqueurs abattus par la police en Juillet 2019.

La CNDH fait savoir qu'au total, quarante et une (41) requêtes auxquelles s'ajoutent 12 des années précédentes, sont en instance (celles dont l'instruction n'a pas été achevée avant la fin de l'année 2019). « Le déficit de collaboration de certaines administrations, le manque de moyens de la Commission et la complexité de certaines affaires sont les principales raisons qui expliquent le retard dans le traitement de ces affaires », indique le rapport.

Prévue pour faciliter la collecte des taxes, tracer les produits...

L'entrée en vigueur du marquage fiscal sécurisé et obligatoire repoussée au 1<sup>er</sup> septembre

Late Pater

Les ministres Kodjo Sévon-Tépé Adédzé du Commerce et Sani Yaya de l'Economie l'ont conjointement signé le 11 octobre 2019 ; ils viennent de le modifier ce 12 juin 2020. L'arrêté interministériel modificatif repousse et fixe les nouvelles dates d'entrée en vigueur du marquage fiscal au Togo : le 1<sup>er</sup> septembre 2020 au lieu du 1<sup>er</sup> mai 2020 précédemment prévu. Et ce, pour les mêmes produits que sont les 1) eaux y compris les eaux minérales naturelles ou artificielles et les eaux gazéifiées, non additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ni aromatisées ; glace et neige ; 2) eaux y compris les eaux minérales et les eaux gazéifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées, et autres boissons non alcooliques, à l'exclusion des jus de fruits ou de légumes ; 3) bières de malt et autres bières ; 4) jus de fruits ; 5) vins de raisins ; 6) vermouths et autres vins de raisins ; 7) préparations alcooliques composées ; 8) cigares (y compris ceux à bouts coupés), cigarettos et cigarette, en tabac ou en succédanés de tabac.

Le reste des premières mesures ne change pas. Le prix de la marque fiscale de sécurité est de 4 francs Cfa pour les produits du lot 1 ; 5,85 francs Cfa pour le lot 2 ; 6,30 francs Cfa pour le lot 3 ; 5,85 francs Cfa pour le lot 4 ; 40 francs Cfa pour chacun des lots 5, 6 et 7 ; et 21,15 francs Cfa pour le lot 8.

En clair, à compter du 1<sup>er</sup> septem-

bre prochain, aucun produit concerné ne pourra sortir des lignes de production ou entrer sur le territoire sans porter la marque fiscale de sécurité. Trois mois après cette date, aucun produit concerné qui ne porte la marque fiscale de sécurité ne pourra plus être écoulé par les commerçants ou distribués sur le territoire togolais. Après les trois mois, les inspections par l'administration seront étendues aux commerces et autres détaillants, souligne-t-on.

Le marquage fiscal sécurisé obligatoire consiste à affecter une banderole ou un code à un produit individuel. L'importation ou la production de tous les produits manufacturés du tabac, les boissons alcoolisées et non alcoolisées (rassemblés sous le nom de produits concernés) constitue le fait générateur du marquage fiscal sécurisé. Seule l'administration peut exempter le marquage fiscal sécurisé des produits concernés, moyennant la délivrance d'une autorisation spéciale. Il est clairement interdit d'importer, de fabriquer, de posséder (en dehors des quantités autorisées pour l'importation libre hors taxe), d'offrir, de vendre ou d'afficher à la vente des produits concernés qui ne comportent pas de marque fiscale de sécurité ; d'importer, de fabriquer, de vendre ou d'afficher à la vente des marques fiscales de sécurité ou matériel de fabrication permettant de créer, d'imprimer, d'imiter ou de contrefaire des marques fiscales de sécurité ; de fabriquer, de détenir, de vendre ou d'uti-



Kodjo Sévon-Tépé Adédzé, ministre du commerce

liser de fausses marques fiscales de sécurité ; de procéder à toute intrusion technique visant à copier ou contrefaire les éléments du système ; d'entraver de quelque ma-

nière que ce soit les opérations de marquage, l'installation du système et son bon fonctionnement.

Les prix des marques fiscales de sécurité sont obtenus du fournis-

seur de la solution de marquage fiscal - qui est la société suisse SICPA - par les fabricants et importateurs. Selon l'arrêté, les fabricants et importateurs des produits concernés se fournissent en marques fiscales de sécurité et paient à l'avance les marques fiscales de sécurité auprès de la filiale locale du fournisseur SICPA. Le fournisseur, après paiement, les met à disposition des fabricants et importateurs qui les collectent au lieu indiqué par le fournisseur. Le 25 septembre 2018, une commission a été mise en place, chargée du suivi de l'exécution du contrat conclu entre l'Etat togolais et la société SICPA qui fournit la solution de marquage fiscal. Comme d'autres pays, le Togo a fait

appel à un opérateur privé pour gérer les charges que ce procédé induit.

Selon une circulaire interministérielle du 6 février 2017, le marquage des produits répond à un double objectif : permettre le comptage des produits concernés, facilitant la collecte des taxes et améliorant ainsi, dans l'intérêt du consommateur et notamment de sa santé, la sécurité et l'authenticité des produits concernés ; viser le traçage des produits concernés dans tout le pays afin d'identifier l'origine, la légitimité desdits produits et supprimer la production illicite, les importations illégales ainsi que la fabrication et la vente de produits contrefaits.

Avec l'appui de la BOAD et du Fonds pour l'environnement mondial

## Les plateformes multifonctionnelles à l'étape d'hybridation

Le 12 octobre 2018, le gouvernement togolais et la Banque ouest africaine de développement (Boad) entérinaient un accord d'un coût global évalué à 9,696 milliards de francs Cfa, dont 1,312 milliard constituait le don du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) ; 6 milliards comme prêt de la Banque ; 472 millions de francs constituant la contribution de l'Etat togolais en numéraire et 1,912 milliard de francs comme contribution en nature de l'Etat et des bénéficiaires. Le montant devait couvrir le Projet d'hybridation de moteurs diesel des plateformes multifonctionnelles

avec système solaire, connexe au Programme d'appui au développement à la base (PRADEB) mis en œuvre par le ministère du Développement à la base, à implémenter par le même ministère sur une durée de trente-six (36) mois.

Le projet est bâti sur la composante 2 du PRADEB (composante plateformes multifonctionnelles) et repose sur ses acquis en termes de stratégies d'intervention ; il couvre les cinq (05) régions du Togo et sera exécuté dans cinquante (50) villages identifiés parmi ceux qui ont bénéficié des Plateformes Multifonctionnelles (PTFM) installées par le

PRADEB. Ces villages ont été sélectionnés sur la base des critères tels que la bonne organisation du groupement gestionnaire, la rentabilité socio-économique de la Plateforme Multifonctionnelle et la bonne gestion financière et technique de la PTFM.

Aujourd'hui, l'autorité publique passe à l'exécution pratique du projet, à savoir : les marchés de services consultants, de fournitures et de services autres que consultants devant être passés dans le cadre de ce projet. L'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb) est

l'autorité contractante et la mise en œuvre du projet est assurée par une Unité de gestion du projet (UGP). Elle procède en cela par la consultation restreinte.

Le projet comporte six (6) composantes : (1) Renforcement du cadre réglementaire, politique et institutionnel pour l'adoption des énergies renouvelables et l'électrification rurale ; (2) Renforcement de capacités des acteurs des secteurs public et privé afin de fournir une meilleure qualité de services aux zones rurales ; (3) Amélioration de l'accès au financement des projets d'énergie

(suite à la page 4)

Contre le mariage précoce en période Covid19

## Plan International Togo va intensifier ses actions sur le terrain

Late Pater

6% de filles de moins de 15 ans et 22% de -18 ans se marient au Togo selon le rapport 2017 de l'UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance). Des statistiques qui révèlent que le phénomène de mariage précoce perdure dans certaines communautés au Togo.

Plus de la moitié des filles des familles les plus pauvres du monde en développement sont mariées dans leur enfance. Dans les situations de pauvreté extrême, les familles et parfois les filles elles-mêmes croient que le mariage sera une solution pour assurer leur avenir. Donner une fille au mariage permet aux parents de réduire les dépenses familiales en s'assurant qu'ils ont une personne de moins pour nourrir, habiller et éduquer. Les familles croient également qu'investir dans l'éducation de leur fils est un meilleur investissement que l'éducation de leur fille. Dans

certain cas, le mariage d'une fille est un moyen de rembourser les dettes, de gérer des différends ou de former des alliances sociales, économiques et politiques.

En cette période de pandémie du Covid19, les agences d'aide préviennent que les mariages forcés d'enfants pourraient augmenter dans le monde à cause de la fermeture des écoles, l'insécurité alimentaire et l'incertitude économique.

Le Fonds des Nations Unies pour la population, ou FNUAP, prévoit que les conséquences économiques appréhendées de la pandémie du coronavirus, ainsi que la perturbation des efforts visant à mettre fin au mariage des enfants, pourraient entraîner environ 13 millions de plus de mariages d'enfants durant la prochaine décennie.

Au Togo, Plan International a fait de la lutte contre le mariage précoce son domaine primordial depuis plus de trois

décennies. L'organisation agit comme acteur majeur aux côtés du gouvernement pour la promotion des droits des enfants et des jeunes et surtout des filles au Togo, afin de leur assurer un environnement protecteur. Pour contribuer à cette lutte. Elle travaille en collaboration avec les leaders communautaires, traditionnels et religieux, les enfants, les jeunes, le gouvernement, les Organisations de la Société Civile. Son objectif est de mener des activités spécifiques d'engagement, de transformation des relations de pouvoir et des normes préjudiciables, de sensibilisations, de plaidoyer et de protection des enfants, spécialement des filles.

Toutefois, les défis pour en venir à bout du phénomène reste énormes du fait que le mariage des enfants est une question complexe. La pauvreté, le manque d'éducation, les pratiques culturelles et l'insécurité sous-tendent et perpétuent la pratique.

Protection des habitants vulnérables sur le littoral togolais

## Des travaux d'urgence prévus contre l'érosion des côtes entre Gbodjomé et Agbodrafo

Jean AFOLABI

Le gouvernement prévoit des travaux d'urgence de résilience et de protection des habitants vulnérables du littoral togolais, entre Gbodjomé et Agbodrafo, et se lance dans la recherche d'expertise de contrôle et de surveillance aux fins de vérifier la bonne conformité des installations et repli du chantier. Il s'agit de contrôler et d'approuver chaque tâche exécutée par le promoteur réalisateur des travaux; de fournir un avis do-

et de digues. A terme, il est attendu pour renforcer la résilience des communautés et des zones cibles de six (6) pays dans la zone côtière ouest africaine, dont le Togo. Au ministère de l'Environnement et des ressources forestières – qui procédait au lancement le 28 novembre 2018 à Aného, il est considéré comme le «projet de espoir», eu égard aux menaces de l'érosion côtière sur le littoral togolais.

Les émissions mondiales de gaz à effet de serre à l'origine du ré-

chauffement climatique entraînent une montée du niveau des océans. Ce phénomène accélère l'érosion côtière et les pays d'Afrique de l'Ouest situés sur la façade atlantique sont parmi les plus menacés. Au Togo, la moitié des côtes sableuses pourraient être emportées par les eaux d'ici la fin du siècle, selon la célèbre revue scientifique «Nature». Dans le village de Doévikopé, situé sur la plage de Baguida, les trois quarts des habitants ont dû abandonner leurs maisons car, l'océan a recouvert les terres agricoles, le terrain de jeu de l'école et le cimetière, affirme un reportage de Reuters. Le Programme de gestion du littoral ouest-africain, mis en place par la Banque mondiale lors de la COP21 en 2015, entend contribuer au développement durable du littoral ouest-africain en luttant contre l'érosion et les inondations côtières. Six pays en bénéficient :

Côte d'Ivoire, Sénégal, Sao Tomé et Príncipe, Bénin, Mauritanie et enfin Togo.

Pas plus tard que jeudi dernier, un groupe de treize (13) villages côtiers a manifesté son ras-le-bol à Lomé quant à la contribution de l'activité humaine à l'impact de l'érosion sur leur vécu quotidien. En 2019, en effet, un nouveau port est venu en rajouter au calvaire des populations. Mais «les communautés de pêcheurs craignent que ce nouveau port ne nuise à ce qu'il est censé aider, en aug-



Prévention de la COVID-19 et fabrication de masques à bas coûts

## De jeunes entrepreneurs reçoivent le soutien de l'UE

Le chargé d'affaires a.i. de la Délégation de l'Union européenne au Togo, Bruno Hanses a visité vendredi deux sites où des jeunes entrepreneurs produisent des masques à prix réduits destinés aux populations vulnérables. Sous la tutelle du ministère du Développement à la base, les jeunes entrepreneurs sont soutenus par le Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ) et l'incubateur Nunya Lab. Il s'agit des unités de production GREEN LIGHT INT à Agoè Adougba et NEKO au quartier Léo 2000.



La Délégation de l'Union européenne appuie ces initiatives avec un don à hauteur de 13 millions de francs Cfa, dans le cadre de ses actions de lutte contre la pandémie de la COVID-19 au Togo, explique un communiqué de presse. Avec ce financement, l'Union européenne souhaite permettre : à trois structures de jeunes entrepreneurs, NEKO GROUP, GreenLight et Maison JODIE de disposer d'une source

de revenus pendant la période de la pandémie du coronavirus ; de produire 50 000 masques alternatifs réutilisables et de les mettre à la disposition de la population vulnérable de la périphérie du Grand Lomé et des populations rurales, ceci avec le concours de l'ANADEB; de sensibiliser les populations vulnérables sur les mesures barrières.

L'appui de l'UE fait partie des efforts de la «TeamEurope» de sou-

tenir le Togo, en étroite collaboration avec la Coordination nationale de gestion de la riposte COVID-19, a rappelé M. Hanses au terme de sa visite. Et d'ajouter : «Nous avons observé les différentes phases de production des masques – coupe, couture, stérilisation et stockage. Je suis très impressionné par l'esprit d'innovation de ces start-ups et je leur souhaite plein succès avec cet entrepreneuriat social».

documenté sur les plans d'exécution dans un délai ne dépassant pas 15 jours calendaires ; de suivre les plannings d'exécution des travaux et d'approvisionnement du chantier en vue du respect des délais d'exécution ; de procéder à la levée des réserves et à la réception provisoire des travaux. Et à leur réception définitive.

Il faut dire que le littoral togolais est sérieusement menacé par l'érosion côtière qui sévit sur la côte, le long du Golfe de Guinée principalement. C'est dans ce cadre qu'un Projet d'investissement de résilience des zones côtières en Afrique de l'ouest (WACA Resip) a été financé par un don de la Banque mondiale. Avec pour objectif de promouvoir diverses mesures de lutte contre l'érosion côtière : fixation des dunes, restauration de zones humides et de mangroves, rechargement des plages et construction d'ouvrages de protection

chauffement climatique entraînent une montée du niveau des océans. Ce phénomène accélère l'érosion côtière et les pays d'Afrique de l'Ouest situés sur la façade atlantique sont parmi les plus menacés. Au Togo, la moitié des côtes sableuses pourraient être emportées par les eaux d'ici la fin du siècle, selon la célèbre revue scientifique «Nature». Dans le village de Doévikopé, situé sur la plage de Baguida, les trois quarts des habitants ont dû abandonner leurs maisons car, l'océan a recouvert les terres agricoles, le terrain de jeu de l'école et le cimetière, affirme un reportage de Reuters. Le Programme de gestion du littoral ouest-africain, mis en place par la Banque mondiale lors de la COP21 en 2015, entend contribuer au développement durable du littoral ouest-africain en luttant contre l'érosion et les inondations côtières. Six pays en bénéficient :

mentant l'érosion, faisant reculer les bancs de poissons plus au large et forçant les habitants à se déplacer vers l'intérieur des terres», précise l'AFP.

Depuis 2015, ce groupe d'habitants vivant à l'est du port autonome de Lomé a déclaré que la construction de la LCT (Lomé Conteneur Terminal), sur investissement de la Société Financière Internationale (SFI) de la Banque Mondiale, a des répercussions négatives. Ils sont issus des villages de : Gbodjomé, Agbavi, Afidegnigba, Baguida, Avépozo, Dévikinmé, Alimagnan, Katanga, Agbodrafo, Kpogan, Bobolo-Agodeké, Kpémé et Edoh Kpépé. Le groupe dit être confronté depuis lors à la perte des terres et la destruction de leurs maisons, la perte des fermes, la perte des sites religieux et pire à la modification du littoral rendant difficile les anciennes activités de pêche.

En application du principe de la réciprocité

## Le Gabon et le Sénégal interdisent l'accès à leur territoire aux citoyens de l'UE

Leurs ressortissants interdits d'accès aux territoires de l'espace Schengen, le Gabon et le Sénégal n'ont pas tardé à réagir. Ce mercredi 1er juillet 2020, les deux pays africains ont eux aussi interdit l'accès à leur territoire respectif aux citoyens originaires de l'Union Européenne. «En application du principe de la réciprocité, il est demandé à toutes les Missions diplomatiques et Postes consulaires de la République Gabonaise à l'Etranger de maintenir la suspension de délivrance des «Visas Tourisme» aux ressortissants des vingt-sept (27) Etats membres de

l'Union Européenne désirant se rendre au Gabon. Cette mesure inclut les demandes de visas pour : Tourisme et séjours privés, Motif professionnel (sauf résidents), Voyages d'affaires», a écrit le ministère gabonais des Affaires étrangères.

Néanmoins, précise le portail Newsaero, cette décision ne s'applique pas aux officiels qui se rendent au Gabon «dans le cadre de missions dument autorisées par le gouvernement». «Suite à la décision de l'Union européenne de bannir le Sénégal de la liste des pays autorisés à voyager dans son

espace, l'Etat du Sénégal a pris la décision suivante : le principe de la réciprocité sera applicable à tous les Etats ayant pris des mesures à l'encontre du Sénégal», a averti Alioune Sarr, le ministre sénégalais du Tourisme et des Transports aériens.

La veille, l'UE et les quatre pays susmentionnés ont publié une liste restreinte de quinze pays, dont les ressortissants sont autorisés à accéder à l'espace Schengen. En Afrique, seuls l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et le Rwanda en font partie.

Avec l'appui de la BOAD et du Fonds pour l'environnement mondial

## Les plateformes multifonctionnelles à l'étape d'hybridation

(suite de la page 3)

renouvelable et d'efficacité énergétique; (4) Déploiement de l'énergie solaire hybride technologique et applications ; (5) Suivi-évaluation et encadrement des bénéficiaires ; (6) Gestion du Projet.

Il est noté que les bénéficiaires directs sont environ 500 femmes organisées en groupes ou en coo-

pératives et les populations rurales des 50 villages estimées à 62.500 personnes. Les bénéficiaires indirects sont estimés à 37.500 personnes (des villages avoisinants et autres). En somme, environ 100.000 personnes seront touchées par les effets du projet d'hybridation des PTFM, dont 52.000 femmes, indique-t-on officiellement. De 2011 à 2018,

pointe le ministère du Développement à la base, ce sont 293 PTFM qui sont installés dans les villages les plus enclavés du Togo, permettant aux communautés de bénéficier de services énergétiques de base, en l'occurrence la mouture et le décorticage des céréales, la charge de batteries de téléphone, etc.

## FOOTBALL/DROITS TV

**Aboubacry Ba milite pour une coopération entre public et privé**

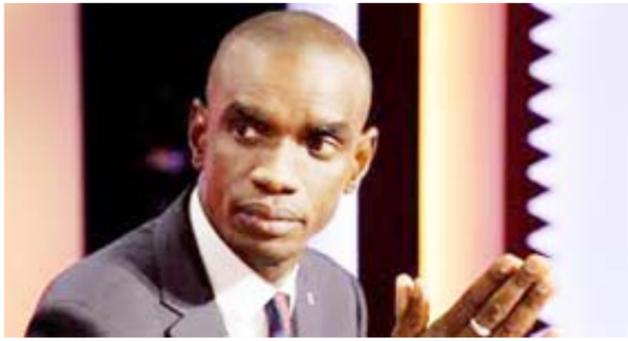
Alors que le report de la Coupe d'Afrique des Nations offre un certain délai de réflexion sur la stratégie d'achat des droits du football africain, Aboubacry Ba, le Directeur Général de CIS Médias propose un partenariat entre chaînes de télévision publiques et privées pour une meilleure visibilité du football africain sur le continent.

**Hervé A.**

Le Directeur Général CIS Médias, groupe panafricain émettant de Conakry (Guinée) estime que la procédure d'acquisition des droits comme cela se fait actuellement entraîne un paradoxe. "Aujourd'hui, quel que soit le package et le prix demandé pour le global, la télévision nationale peut l'acheter. Toutes les télévisions nationales peuvent l'acheter. Et une fois qu'elles ont ces droits, elles ne diffusent que ce qui les intéresse. Prenons comme exemple, le Sénégal. Derrière la CAN, il y a la CAN U20, le Sénégal ne participe pas. La télévision nationale ne diffusera pas. Idem pour les U17, la CAN féminine ne sera pas diffusée alors que ces droits sont déjà acquis et aucune autre chaîne de télévision ne peut accéder à ces droits."

Pour le journaliste passé par la RTS et Canal+, la nécessité d'une coopération entre les chaînes TV s'impose : " Je milite pour casser l'exclusivité : mon souhait c'est que le package puisse être éclaté en plusieurs télévisions. On se retrouve autour d'une table lors d'un appel d'offres, chacun prend ce qui l'intéresse dans le package et si on réunit la somme globale demandée par le vendeur, le compte est bon. Au moins, on pourra voir tous les matchs disponibles dans le package global."

Aboubacry Ba, qui s'exprimait lors d'un webinaire sur la médiatisation du football africain, organisé par SIREM, jeune entreprise sénégalaise de management du sport, regrette que la situation actuelle favorise l'invisibilité du football africain sur les chaînes africaines. " Quand nous avons un match



de Coupe de la Confédération, vous ne le voyez sur aucune chaîne de télévision africaine. Et pourtant, les droits sont payés. C'est dommage."

Les Africa Talks Sports est une série de webconférences en ligne dédiée au développement du sport en Afrique et qui visent à poursuivre le dialogue avec toutes les parties prenantes du sport en Afrique. " Ces webinars nous permettront de faire un bond en avant et d'exami-

ner comment nous pouvons relever les défis majeurs auxquels notre mouvement sportif est confronté pendant cette période de COVID-19 mais aussi de manière durable", a déclaré Mouhamadou Moustapha Sall, président et fondateur de S.I.R.E.M, une société sénégalaise nouvellement créée et spécialisée dans le management du sport, les relations internationales et l'événementiel.

**Les Etats-Unis devront trancher**

La pandémie de COVID-19 a ralenti les travaux, mais la préparation du Mondial de football 2026 devrait reprendre dès cette semaine sa vitesse de croisière. Un workshop en ligne doit être organisé par la FIFA et la Fédération américaine de football (US Soccer), mardi 7 juillet, à l'intention des 17 villes américaines candidates à l'accueil des rencontres du tournoi.

Pour rappel, le Mondial 2026 a été attribué par la FIFA à un trio de pays du continent américain : les Etats-Unis, le Mexique et le Canada. Pour la partie américaine, les villes candidates sont : Atlanta, Baltimore, Boston, Cincinnati, Dallas, Denver, Houston, Kansas City, Los Angeles, Miami, Nashville, New York/New Jersey, Orlando, Philadelphie, San Francisco, Seattle et Washington DC.

Le processus de sélection se poursuivra dans les semaines à venir avec des sessions individuelles, pour chacune de ces 17 villes, organisées également en ligne. Une visite des sites pourra se faire lorsque les conditions sanitaires le permettront.

Le Canada et le Mexique ont déjà organisé leurs propres sessions d'information pour les trois villes candidates : Edmonton, Montréal et Toronto au Canada, Guadalajara, Mexico et Monterrey au Mexique. La Coupe du Monde 2026 sera la première de l'histoire à réunir 48 équipes.

**Un geste fédéral de 200 millions d'euros**

Le gouvernement allemand n'oublie pas le sport de haut niveau dans son plan de soutien à l'économie nationale. Il a décidé d'accorder une aide 200 millions d'euros aux ligues sportives professionnelles touchées par la pandémie de COVID-19.

Ce fonds fédéral concerne les championnats de basket-ball, handball, hockey sur glace et volley-ball. A l'exception de la troisième division, le football n'entre pas dans ce programme de soutien, car il bénéficie d'un plan spécifique déjà détaillé par les autorités allemandes.

Les clubs des deux premières divisions des quatre sports de salle pourront être remboursés à hauteur de 80 % des revenus nets qu'ils auraient dû percevoir de la vente de billets, entre avril et décembre 2020, avec un plafond de 800 000 € par club.

Selon Frank Steffel, un député démocrate-chrétien berlinois, les fonds pourraient être revus à la hausse en cas de nouvelles restrictions sanitaires au cours de la seconde moitié de la saison. Le Parlement doit encore valider définitivement l'application ce plan de soutien aux sports collectifs professionnels.

**La cote de Mbappé pourrait encore exploser**

Selon sa dernière lettre hebdomadaire publiée par l'Observatoire du Football du Centre International d'Etude du Sport de Neuchâtel en Suisse, le Paris SG aurait tout intérêt à poursuivre ses efforts pour prolonger le contrat de Kylian Mbappé (21 ans), auteur de 18 buts en 21 matches de Ligue 1 cette saison. Le champion du monde 2018, actuellement sous contrat jusqu'en juin 2022, est aujourd'hui évalué à 242,3 M€.

S'il venait à étendre son bail d'un an avec le club de la capitale, l'international tricolore (34 sélections, 13 réalisations), déjà considéré comme le plus cher du monde, verrait sa valeur grimper en flèche. Celle-ci passerait à 281,7 M€, soit une augmentation de près de 40 M€ ! De quoi marquer le coup sur le marché des transferts, alors que le Real Madrid est toujours annoncé sur ses traces. La valeur de Neymar (28 ans), elle, augmenterait d'environ 16 M€, passant à 85,7 M€ en cas de prolongation d'un an, évalue le CIES.

Jadon Sancho (20 ans), estimé à ce jour à 180,4 M€, passerait lui la barre des 200 M€ (222 M€ selon le CIES) s'il prolongeait d'un an avec le Borussia Dortmund. Mais l'attaquant anglais semble bel et bien parti pour quitter la Ruhr cet été, avec un retour au Royaume de Sa Majesté dans les tuyaux (Manchester United, Chelsea, Liverpool ou Manchester City). Une prolongation peut décidément changer beaucoup de choses...

Les africains de Liverpool Sadio Mané et Mohamed Salah passeraient, eux, respectivement de 140.2M à 163.0M et de 135.2M à 157.2M.

Lionel Messi est en tête de classement pour les joueurs avec une seule année de contrat restante, devant Georginio Wijnaldum et Ferran Torres. En renouvelant leurs contrats d'une année supplémentaire, leurs valeurs de transfert passeraient d'environ 80M à 115M pour Messi, de 44M à 64M pour Wijnaldum, ainsi que de 42M à 61M pour Torres.

## BASKETBALL

**La NBA encadre les messages sur le maillot des joueurs**

Selon ESPN, la ligue de basket nord-américaine et le syndicat des joueurs ont trouvé un accord sur l'ensemble des messages que peuvent afficher les joueurs sur leur maillot lors de la reprise le 30 juillet prochain.

En plein mouvement de protestation antiraciste, aux Etats-Unis, de nombreux athlètes américains ont déjà fait entendre leur voix pour soutenir les mouvements nés à la suite du meurtre de Georges Floyd. Parmi eux, les basketteurs. Les joueurs de la NBA voulaient aller plus loin en portant sur leur maillot des messages antiracistes lors de la reprise de la saison en Floride.

Après des tractations avec la grande ligue, la NBA et le syndicat des joueurs seraient parvenus à un accord sur une liste de messages



autorisés, selon ESPN. Chaque joueur pourra faire figurer, s'il le souhaite, l'un de ces slogans sur le dos de son maillot pendant les quatre premiers jours qui suivront la reprise. Le nom du joueur devra ensuite reprendre sa place.

La liste est la suivante selon ESPN : Black Lives Matter ; Say Their Names ; Vote ; I Can't Breathe ; Justice ; Peace ; Equality ; Freedom ; Enough ; Power to the People ; Justice Now ; Say Her Name ; Sí Se Puede (Yes We Can)

; Liberation ; See Us ; Hear Us ; Respect Us ; Love Us ; Listen ; Listen to Us ; Stand Up ; Ally ; Anti-Racist ; I Am A Man ; Speak Up ; How Many More ; Group Economics ; Education Reform ; et Mentor.

## ATHLETISME

**World athletics gèle le processus d'éligibilité des athlètes russes**

World Athletics a annoncé jeudi dans un communiqué avoir gelé le processus d'éligibilité des athlètes russes au statut de neutralité pour participer aux compétitions internationales.

Une décision justifiée par l'instance internationale par le non-paiement par la Fédération russe d'athlétisme (RusAF) de la moitié de son amende de 10 millions de dollars. Infligée par World Athletics en réponse aux tentatives de la RusAF de manipuler des documents dans une affaire de dopage impliquant Danil Lysenko, le vice-champion du monde de saut en hauteur 2017, cette amende aurait dû être payée au plus tard le 1er juillet. Un premier versement de 5 millions de dollars, plus 1,3 million

de dollars en coûts annexes, était attendu.

Les Russes ont laissé passer la date, expliquant ne pas avoir actuellement les fonds nécessaires. "World Athletics peut confirmer qu'elle n'a pas reçu les paiements dus par la Fédération russe d'athlétisme au 1er juillet, ni aucune information sur le moment où les fonds pourraient être payés, malgré les rappels, a expliqué jeudi 2 juillet l'instance basée à Monaco. En conséquence, World Athletics mettra fin à la fois au comité de contrôle du dopage (DRB) et à la Task Force jusqu'à ce que le Conseil de World Athletics ait examiné et discuté de la situation lors de sa réunion des 29 et 30 juillet."

Pour les athlètes russes, la sanction s'annonce lourde. Dans



l'immédiat, ils ne pourront pas prendre part aux compétitions internationales, dont les meetings de la Ligue de Diamant, censés reprendre à partir du 14 août avec une première étape à Monaco. A

moyen terme, ils pourraient se voir écartés des Jeux de Tokyo, où World Athletics avait accepté de prévoir un quota de 10 athlètes russes engagés sous couvert de neutralité.

Analyse des systèmes éducatifs pour l'année 2019

## L'élaboration du rapport national d'évaluation du Togo à entamer

Late Pater

La charge reviendra aux deux experts nationaux qui seront recrutés à la fin de l'appel à candidatures du ministère des Enseignements primaire et secondaire qui se referme ce 8 juillet 2020. La durée totale du travail est de 25 jours, dans la période fixée entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 30 novembre 2020. Les consultants auront à rédiger, avec l'équipe nationale, le rapport national «pays» à partir des tableaux de données et des graphiques mis à disposition par le Programme d'analyse des systèmes éducatifs



L'exemple d'une école avec les enfants les plus démunis

de la CONFEMEN (PASEC). Ils pourraient être amenés à exploiter la base de données mise à leur dis-

position pour produire d'autres analyses souhaitées par le pays. A cet effet, le PASEC devra valider tou-

tes les analyses produites par les consultants. Un canevas standard est déjà prédéfini pour tous les pays participants.

Cette deuxième évaluation internationale dénommée «PASEC 2019» concerne quinze pays : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Niger, République Démocratique du Congo, Sénégal, Tchad et Togo. Pour l'instant, la phase de collecte des données relatives à cette évaluation a concerné quatorze pays participants. Après cette phase, les données saisies seront nettoyées

et analysées dans le but de produire, d'une part, un rapport international qui présente les résultats de tous les pays et, d'autre part, un rapport national pour chacun des pays participants. Selon la convention de partenariat signée entre la Conférence des Ministres de l'Éducation des États et Gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN) et chaque pays participant, le PASEC mettra à la disposition de chaque pays, sa base de données intégrant les scores des élèves et des données statistiques issues de l'évaluation (sous forme de tableaux et de graphiques), afin qu'il procède

à la rédaction de leur rapport national. Le PASEC en assurera le contrôle de qualité.

Créée depuis 1960, la Conférence des Ministres de l'Éducation des États et Gouvernements de la Francophonie réunit actuellement 44 États et gouvernements membres. Elle œuvre pour la promotion de l'éducation et de la formation professionnelle et technique à travers trois missions essentielles que sont (i) informer ses membres sur l'évolution des systèmes éducatifs et les réflexions en cours ; (ii) nourrir la réflexion sur des thèmes d'intérêt commun en vue d'actions à mener en coopération ; (iii) et animer la concertation entre ministres et experts afin d'élaborer des positions communes et formuler des recommandations pour appuyer les politiques régionales et internationales en matière d'éducation. En 1991, la CONFEMEN a mis en place le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN. Ce programme vise à informer sur l'évolution des performances des systèmes éducatifs afin d'aider à l'élaboration et au suivi des politiques éducatives. Le PASEC, depuis sa création, a réalisé plusieurs évaluations nationales dans plus d'une vingtaine de pays en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient, et une évaluation internationale comparative sur 10 pays d'Afrique subsaharienne en 2014.

En rappel, en 2014, l'enquête a été réalisée sous forme de tests administrés à des élèves de deuxième et cinquième années du Bénin, du Burkina Faso, du Burundi, du Cameroun, de Côte d'Ivoire, du Niger, de République du Congo, du Sénégal, du Tchad et du Togo. L'échantillon comprenait pratiquement 40 000 élèves de plus de 1 800 écoles. Le tableau dressé de l'état de l'enseignement primaire était préoccupant. Dans ces dix pays, 71% des enfants en deuxième année n'avaient pas un niveau de français suffisant et étaient incapables de comprendre une information claire donnée oralement ou le sens d'une série de mots écrits. Par ailleurs, 59% des élèves de cinquième année étaient trop faibles en mathématiques pour pouvoir effectuer des opérations avec décimales ou identifier une formule mathématique simple permettant de résoudre un problème. «Les données collectées mettent également en évidence le gouffre persistant entre les enfants les plus démunis et les enfants les plus aisés. Ainsi au Bénin, au Cameroun et au Togo, les écarts de niveau en langue entre les élèves en dernière année du primaire dont les parents savent lire, écrire et compter et ceux dont les parents sont analphabètes correspondent à pratiquement un écart-type. Nous devons impérativement remédier à ces inégalités pour rompre le cercle vicieux de la transmission de la pauvreté d'une génération à l'autre», avait souligné Raja Bentaouet Kaitan, responsable des programmes de développement humain pour le bureau de la Banque mondiale au Sénégal.

Pour l'année scolaire 2019-2020

## Les dates des différents examens nationaux sont connues

Late Pater

Au rang de la série de mesures susceptibles de lutter contre la maladie du coronavirus, figure la fermeture, le 20 mars 2020, de tous les établissements scolaires, universitaires et centres de formation professionnelle, tant publics que privés. Tenant compte des rapports d'étape du Conseil scientifique, qui font ressortir une stabilisation de l'évolution de la pandémie, le gouvernement a fait reprendre les activités pédagogiques depuis le 15 juin et ce, uniquement pour les élèves en classes d'exa-

men.

Trois semaines après cette reprise des cours en présentiel et, après évaluation de la situation, d'une part, sur le plan pédagogique par les ministres en charge de l'éducation (enseignements primaire et secondaire, enseignement technique et de la formation professionnelle, enseignement supérieur et de la recherche) et, d'autre part, sur le plan épidémiologique par le ministre de la santé et de l'hygiène publique, il est décidé de l'organisation des examens nationaux ainsi qu'il suit : **certificat d'aptitude profession-**

**nel (CAP), du 14 au 24 juillet 2020 ; certificat d'étude du premier degré (CEPD), du 4 au 6 août 2020 ; baccalauréat première partie (BAC 1) épreuves techniques pratiques anticipées, du 4 au 14 août 2020 ; baccalauréat première partie (BAC 1) épreuves écrites, du 18 au 21 août 2020 ; brevet d'étude du premier cycle (BEPC), du 1<sup>er</sup> au 5 septembre 2020 ; baccalauréat deuxième partie (BAC 2) épreuves techniques pratiques anticipées, du 24 août au 11 septembre 2020 ; baccalauréat deuxième partie (BAC 2) épreu-**

**ves écrites, du 14 au 18 septembre 2020 ; brevet de technicien supérieur (BTS) épreuves pratiques et orales, du 7 au 16 septembre 2020 ; brevet de technicien supérieur (BTS) épreuves écrites, du 28 septembre au 2 octobre 2020.**

Pour ce qui concerne les brevets de techniciens (BT) : **brevet de technicien stylisme et assistance à domicile, du 14 au 24 juillet 2020 ; brevet de technicien agricole, du 18 au 28 août 2020 ; brevet de technicien industriel et brevets de techniciens commerciaux, du 22 sep-**

tembre au 2 octobre 2020.

Le gouvernement souligne que tous les examens nationaux seront organisés dans le respect strict des mesures barrières en vigueur. Compte tenu de cette exigence, **les épreuves sportives sont annulées** pour l'ensemble des examens de cette année scolaire 2019-2020. La **session des malades** sera décidée en fonction de l'évolution de la pandémie du Covid-19. Et de conclure que, pour l'heure, la **rentrée scolaire 2020-2021 est fixée au 26 octobre 2020.**

Automobile

## Japan Motors Togo ramène la marque Peugeot au Togo

Il y a bien des années en Afrique et au Togo, les conducteurs de voiture ne juraient que sur les modèles de la marque «Peugeot» dont le slogan était d'ailleurs «Peugeot, la voiture de l'Afrique». Ces modèles, les plus connues et les plus adoptés, étaient les 404, la 305 et la populaire 505. Depuis quelques décennies, la marque semble avoir perdu son attrait sur les consommateurs togolais.

A partir de cette année, la société Japan Motors Togo fait le pari de remettre au goût des Togolais, de nouvelles gammes de voiture de dernière génération de la marque au lion. L'une des raisons des premiers responsables

de Japan Motors Togo est de fournir à toutes les bourses togolaises, des voitures les mieux adaptées aux routes togolaises. Il faut y ajouter les économies de consommation en carburant de ces nouvelles gammes de Peugeot qui sont aux normes des obligations environnementales dans leur rejet du CO2. Ivon Kodjo Kpativor, le directeur général de Japan Motors Togo s'explique : «*Tout le monde veut faire de l'économie sur les voitures en termes de consommation de carburant et de charges et en voyant aujourd'hui nos routes, ces gammes de voitures Peugeot peuvent nous aider dans nos déplacements.*

*Ce sont des voitures avec une suspension adaptée à nos routes».*

Dans le show-room de Japan Motors Togo, sur l'avenue Malfakassa à Bè-Kpota, trônent les nouveaux types de Peugeot proposés aux populations.

D'abord, la Peugeot 301 dans la pure tradition séculaire de la marque, dont la consommation (1,2L) avoisine celle d'une moto. Avec son design épuré, elle se décline en deux gammes : l'Active à 6,8 millions de FCFA et l'Allure à 9,5 millions de FCFA. La technologie y est présente avec le Bluetooth et la connexion USB, la caméra de recul sans oublier son large coffre et son moteur de 115

CH.

Ensuite la Peugeot 3008, 6 vitesses boîte auto, est dotée d'une technologie inspirée des courses et d'un régulateur et limiteur de vitesse. Elle est aussi proposée en deux gammes, l'Active à 15 millions de Francs Cfa et l'Allure à 16 millions 800 FCfa. Le Hayon mains libre est en option.

Enfin, la Peugeot 5008 avec 7 places indépendantes dont 3 sièges rétractables et démontables dont le volant compact multifonction assure une conduite en toute aisance. On y trouve un écran tactile et digital connecté ; la consommation en carburant de 1,6 litres. Elle est mise sur le marché au prix de 18 millions 500

mille Francs CFA.

A ces trois propositions, il faut ajouter le très important Pick-up Peugeot avec un moteur turbo diesel de 2,5L de 115 chevaux, des phares LED et une aide au stationnement. Le verrouillage centralisé des portes avec levée de vitres à distance, la cabine spacieuse et les sièges arrière confortables s'allient aussi bien avec la robustesse de la Pick up qui ne demande qu'à être éprouvée en toute circonstance. 13 millions 800 FCFA, c'est son prix.

Japan Motors Togo, faut-il le rappeler, est aussi concessionnaire des voitures Nissan au Togo depuis Septembre 2015.

En Assemblée générale ordinaire à Lomé

## Oragroup valide un résultat net consolidé en hausse de 47% en 2019

Oragroup affiche d'excellents résultats, avec un total bilan à 2 634,3 milliards de francs Cfa, soit une progression de 22% par rapport à l'année précédente. Les dépôts de la clientèle de l'ensemble du réseau Orabank s'élèvent à 1 822,5 milliards de francs Cfa et les créances sur la clientèle à 1 366,2 milliards de francs Cfa, soit une hausse respective de 25% et 13%. Au total, le Groupe affiche un produit net bancaire de 146,9 milliards de francs Cfa (+16%) et un résultat net consolidé en très forte hausse de 47% à 18,3 milliards de francs Cfa. C'est le résultat validé par le Groupe, en

assemblée générale ordinaire le lundi 29 juin 2020 à Lomé, en vue d'approuver les états financiers de la société au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

L'année 2019 a marqué un véritable tournant pour Oragroup, grâce notamment à son entrée le 16 avril 2019 à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), lors de la cérémonie de première cotation à Lomé. Cette introduction en Bourse – la plus importante depuis la création de la BRVM en 1998 – constitue à la fois l'aboutissement d'un travail effectué depuis 10 ans mais aussi et surtout une incitation

à poursuivre dans la même voie, souligne un communiqué de la banque. La confiance du marché a confirmé la solidité du modèle d'Oragroup et le potentiel de croissance du Groupe.

Par son introduction en Bourse à hauteur de 20% du capital, Oragroup disait souhaiter accélérer sa trajectoire de croissance, ce qui est confirmé aujourd'hui par des résultats 2019 en très forte hausse. En procédant conjointement à une augmentation de capital et une cession d'actions, Oragroup avait alors consacré son ancrage régional et son attractivité, pour contribuer ac-

tivement au développement du marché financier régional.

«L'année 2019 a consacré notre stratégie de croissance exemplaire sur 10 ans, avec des activités toujours en hausse, une performance et un objectif de rentabilité renforcés. Cette évolution financière a également été soutenue par le renforcement de nos équipes et le développement de notre réseau d'agences pour nous assurer plus de proximité avec nos clients et partenaires qui sont notre raison d'être. Je saisis cette occasion pour les remercier de leur confiance sans cesse renouvelée, sans oublier nos

équipes qui les servent au quotidien avec professionnalisme, rigueur et réactivité. Avec nos résultats 2019, nous poursuivons avec assurance et sérénité notre vision de bâtir un groupe bancaire de premier plan qui participe au financement du développement durable d'une Afrique émergente. La pandémie à COVID 19 qui frappe le monde va nous obliger à faire plus d'efforts mais elle renforce aussi notre détermination à aller de l'avant», a déclaré Ferdinand Ngon Kemoum, Directeur Général d'Oragroup.

Par une alliance entre la Soka Gakkai et l'OIBT (don de 10 millions de yens)

## Des forêts vont être restaurées dans les préfectures de Blitta et des Lacs

Late Pater

Tokyo, 6 juillet 2020. Le 1<sup>er</sup> juillet 2020, Minoru Harada, président de l'organisation bouddhiste Soka Gakkai, a rencontré Dr Gerhard Dieterle, directeur général de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), pour la signature d'un protocole sur le lancement d'un projet de reforestation

apportant des opportunités de revenus à des groupements de femmes dans deux zones rurales du Togo. Un don de 10 millions de yens (93 300 USD) sera accordé à la phase initiale d'une année du projet qui sera lancé le 1<sup>er</sup> septembre pour répondre aux questions du changement climatique, de la pauvreté et de l'égalité entre les sexes au Togo, pays où les fo-

rêts disparaissent rapidement et où la pauvreté augmente. La pandémie de coronavirus a par ailleurs provoqué un retour des gens vers les villages ruraux, aggravant la pression sur les ressources forestières. M. Harada a souligné que la Soka Gakkai est heureuse d'accompagner ce projet qui apportera des avantages tangibles aux femmes en milieu rural et à leurs fa-

milles.

Les forêts au Togo disparaissent avec l'expansion des terres agricoles, les phénomènes météorologiques extrêmes et la surexploitation des forêts pour les besoins en énergie et bois d'œuvre des ménages. Le ministre de l'Environnement et des ressources forestières annonçait en 2018 que le taux de dégradation des forêts togolaises figurait parmi les plus élevés au monde.

Dr Dieterle a exprimé sa gratitude en disant : « *les gens parlent souvent de protéger les forêts sans se préoccuper des vies des personnes. Ce projet protégera les droits des femmes, dynamisera l'économie rurale et la sécurité alimentaire, et il restaurera les forêts dégradées.* »

Le projet sera mis en œuvre par l'organisation non-gouvernementale togolaise le Réseau des femmes africaines pour la gestion communautaire des forêts (REFACOF), partenaire local de l'OIBT, et apportera son appui à

des groupements de femmes dans deux des préfectures les plus pauvres du Togo, Blitta et Lacs. Dans la préfecture de Blitta, une restauration forestière et des plantations d'enrichissement auront lieu dans le village de Pagala-Gare tandis que, dans la préfecture des Lacs, une forêt communautaire pour bois de feu sera implantée sur une parcelle mise à disposition par la chefferie du village d'Agouègan. Des arbres voués à l'agroforesterie seront également plantés sur des terres familiales dans les deux villages. L'augmentation des revenus des femmes contribuera à une plus grande égalité entre les sexes. La restauration des forêts atténue les dommages provoqués par le changement climatique et renforce la résilience des communautés.

Ce projet s'aligne sur le Plan national d'adaptation (PNA) au changement climatique du Togo et sur la contribution déterminée au niveau national (CDN) par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

(CCNUCC) aux termes de l'Accord de Paris de 2015. Il contribuera aux objectifs du développement durable ODD1 (pas de pauvreté), ODD5 (égalité entre les sexes), ODD13 (lutte contre les changements climatiques) et ODD15 (vie terrestre).

A noter que la Soka Gakkai est une organisation mondiale reposant sur une communauté bouddhiste faisant la promotion de la paix, de la culture et de l'éducation, et centrée sur le respect de la dignité de la vie. Elle défend les ODD, l'éducation en vue du développement durable et la protection de l'environnement naturel par le biais de projets et d'institutions, dont le Centre d'études et recherches écologiques d'Amazonie de la Soka. La Soka Gakkai rassemble 12 millions de membres autour du globe, lesquels contribuent à la société en se basant sur la philosophie du Bouddhisme de Nichiren.

Dispositif de formation en agro-écologie au Togo

## CTOP a ses documents

Etonam Sossou

La Coordination Togolaise des organisations paysannes et de producteurs agricoles (CTOP) a procédé du 1<sup>er</sup> au 2 juillet 2020 à l'Evêché de Sokodé, dans la région centrale, à la validation du manuel du formateur en agro-écologie, du cahier de l'apprenant et de la grille de suivi qualitatif des formations des jeunes sur l'agro-écologie et la restauration des paysages forestiers. C'était au cours d'un atelier national qui a vu la participation d'une vingtaine de participants composé entre autres des acteurs de l'agro-écologie et de la formation agricole au Togo, des représentants du Réseau des jeunes producteurs et professionnels agricoles du Togo (REJEPPAT), et de la CTOP.

Il vise à contribuer au renforcement du dispositif de formation en agro-écologie au Togo en vue de l'amélioration des mesures d'atténuation et d'adaptation, et de la résilience face au changement climatique. Il permettra dans un premier temps de partager le contenu

du manuel du formateur en agro-écologie, du cahier de l'apprenant et de la grille de suivi qualitatif des formations avec les principaux acteurs de l'agro-écologie et de la formation agricole au Togo, ensuite de recueillir les contributions des acteurs et procéder à la validation des documents et enfin, d'élaborer une feuille de route pour la finalisation des documents et la suite du processus de soutien à la formation des jeunes en agro-écologie.

Dans son mot de bienvenue, le Président du Conseil d'Administration de la CTOP, Monsieur Ayéfoumi OLOU ADARA, après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants, a relevé l'importance que revêt l'agro-écologie dans le cadre des exploitations familiales : « *l'agro-écologie demeure la meilleure stratégie pour atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle, pour lutter contre la pauvreté, pour créer des emplois en milieu rural et pour lutter contre les effets néfastes des changements climatiques.* » a-t-il précisé.

L'atelier a été marqué par une

présentation des documents par le consultant suivie des échanges puis des travaux de groupe suivis de restitution pour recueillir les contributions des participants.

« Je vous exhorte, chers participants, connaisseurs de l'agro-écologie et formateurs des jeunes ruraux que vous êtes, à une participation active aux travaux de cette rencontre et à un partage d'expérience pour sortir de cet atelier avec un manuel de formateur, un cahier de l'apprenant et une grille d'évaluation des formations de qualité, adaptés à notre contexte et directement utilisables sur le terrain. » a déclaré le Directeur régional de l'agriculture, de la production animale et halieutique (DRAPAH), Monsieur Solisama DJOBO.

Lancé le 12 avril 2019, le mécanisme Forêts et paysans (FFF) phase 2 vise la création des paysages résilients face au changement climatique et l'amélioration des moyens d'existence des organisations de producteurs forestiers et agricoles (OPFA).

Source : [cloplogo.org](http://cloplogo.org)

Pour financer la lutte contre la propagation de la Covid-19

## 640 millions Cfa de la BSIC au PME-PMI au Togo et 13 autres pays

La BSIC – Banque Sahélo Saharienne pour l'Investissement et le Commerce – a mis en place un mécanisme financier pour venir en appui aux PME-PMI dont les activités participent à la lutte contre la Covid-19. Les 643 millions de francs Cfa disponibles seront octroyés aux projets de 28 PME-PMI dans les 14 pays d'implantation de la banque, dont le Togo. Aussi la BSIC lance-t-elle un appel à projets visant à accompagner les

PME-PMI et micro-entreprises orientées vers la production d'équipements ou accessoires destinés à la prévention et la lutte contre la pandémie de la Covid-19.

Dans le détail, selon l'agence Ecofin, l'annonce cible les jeunes entrepreneurs, dans les 14 pays d'implantation du groupe. Elle permettra de financer deux (2) projets par pays, à concurrence de 35 000 euros (environ 23 millions de francs) par projet. L'institution fi-

nançière basée dans la capitale togolaise accompagnera 28 projets, avec un financement total d'environ 643 millions de francs qui devra être octroyé à des conditions souples.

Les dossiers de candidature dans le cadre de la présente annonce devront parvenir au siège de la filiale du Togo, à Lomé, au plus tard le vendredi 24 juillet prochain, précise Ecofin.

Lutte contre la propagation du coronavirus

## Le non-port du masque sera désormais sanctionné au Niger

Alors que la Covid-19 recule au Niger, les populations baissent de plus en plus la garde et respectent de moins en moins les mesures barrières prises pour limiter la propagation de cette pandémie, constatent les autorités et la presse locale. Face à cette situation, le gouvernement a décidé d'agir. Lors de la 14<sup>ème</sup> réunion du Comité inter-

ministériel de lutte contre la Covid-19, tenue le 2 juillet 2020 à Niamey, le Premier ministre Brigi Rafini a annoncé que le non-respect du port du masque « *des bavettes ou tout autre gadget pouvant protéger le nez la bouche (turban, hijab, foulard...)* » sera désormais sanctionné.

Il invite donc les populations à

respecter cette mesure dans le but non seulement de se protéger, mais, également, de protéger leurs proches contre le coronavirus. Car, même si l'épidémie est désormais sous contrôle au Niger, le risque est toujours là. Et il est de ce fait impératif de maintenir la distanciation physique et les gestes barrières.

## Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°587  
de LOTO KADOO du 21 Mars 2020

La LONATO a procédé Vendredi dernier à son siège au 588<sup>e</sup> tirage de LOTO KADOO.

Le vendredi précédent, LOME, et d'ANEHO ont enregistré des gagnants de gros lots. Ainsi, les opérateurs 50324, 60134 et 60022 basés à LOME, ont enregistré respectivement un lot de 1.000.000F CFA, un lot de 1.500.000F CFA et un maxi gros lot de 6.000.000F CFA. A ANEHO, c'est un gros lot de 4.500.000F CFA qui a été recensé sur le point de vente 70423. Dans les autres villes du pays, ce sont surtout des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots de moins de 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS,  
UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE !

BONNE CHANCE A TOUS !!!

## LOTO KADOO

Résultats du tirage N°602 de LOTO KADOO du 03 Juillet 2020

Numéro de base

23 62 50 47 13

Numéros bonus

86 38

## LOTO SAM

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°143  
DE LOTO Sam du 21 Mars 2020

Le tirage N°144 du LOTO Sam a eu lieu Samedi 28 mars 2020 et a fait naturellement des heureux gagnants.

Lors du précédent tirage de LOTO Sam, ce sont de nombreux lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots de moins de 1.000.000F CFA qui ont été enregistrés dans la ville du pays.

Toutefois, LOME, la Capitale a recensé deux lots de 1.000.000F CFA remportés sur les points de vente 30424 et 70123

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°158 de LOTO SAM du 04 Juillet 2020

Numéro de base

64 53 63 38 61



# TCE 2020

# GAGNES JUSQU'À 10 MILLIONS AU TIRAGE

DU 24 JUILLET 2020 À NIAMEY



NUMERO DETIRAGE SITUÉ  
DANS LA ZONE DE GRATAGE



Jouez petit et Gagnez gros !

